



Jeu Concours Nuit One Piece – Da Corn Lab

Du 11 au 25 septembre 2025

Article 1 – Organisateur

Le jeu concours est organisé par **Da Corn Lab**, société domiciliée en France, située à l'adresse administrative du site dacornlab.fr.

Article 2 – Nom et Promotion

Le concours intitulé « **Nuit One piece** » se déroule exclusivement sur Instagram et Facebook.

Article 3 – Dates

La participation est possible du **11 septembre 2025 à 00h00** au **25 septembre 2025 à 23h59**. Le tirage au sort aura lieu le **26 septembre 2025**.

Article 4 – Conditions de participation

Le concours est ouvert à toute personne physique majeure, résidant en France métropolitaine. La participation est gratuite et sans obligation d'achat. Les employés et collaborateurs de Da Corn Lab, ainsi que leurs familles, ne peuvent pas participer.

Pour participer, l'utilisateur devra réaliser certaines actions (gratuites) :

- Suivre la page Da Corn Lab sur Instagram ou Facebook.
- Aimer / Liker la publication d'annonce du jeu concours publiée le 11/09/2025
- Laisser **un commentaire** expliquant pourquoi le participant souhaite gagner le gros lot (le fan art du bateau Pirate One Piece « Going Merry » imprimé en 3D).
- Mentionner **deux amis** dans ledit commentaire.
- Une seule participation par personne (même nom, prénom, adresse e-mail) sur toute la période.

Article 5 – Lots

Quatre lots sont mis en jeu :



- 1 Fan Art Bateau « Going Merry » imprimé 3D, peint à la main, réalisé exclusivement pour ce jeu concours.
- 1 bon d'achat de 15€ sur la boutique dacornlab.fr
- 1 bon d'achat de 10€ sur la boutique dacornlab.fr
- 1 bon d'achat de 5€ sur la boutique dacornlab.fr

Le détail, quantité et valeur commerciale de chacun sont disponibles sur le site dacornlab.fr.

Les bons d'achat sont valables 1 an à compter de la date de remise de ceux-ci aux gagnants.

Article 6 – Désignation des gagnants

Les gagnants seront désignés par **tirage au sort** parmi les participants éligibles, le **26 septembre 2025**. La liste des gagnants sera publiée sur les réseaux sociaux Da Corn Lab et contactée directement par message privé.

Article 7 – Remise des lots

Les lots seront envoyés par voie postale ou remis suivant accord entre l'organisateur et le gagnant. Les gagnants devront répondre sous 7 jours après la notification ; sinon, le lot sera remis à un autre participant.

Article 8 – Données personnelles

Les données collectées (identité, contact) seront utilisées exclusivement pour la gestion du concours, conformément à la réglementation sur la protection des données (RGPD). Aucun usage commercial ultérieur ne sera fait sans consentement explicite.

Article 9 – Dépôt et consultation du règlement

Le règlement est consultable en ligne sur dacornlab.fr et peut être envoyé gratuitement à toute personne sur demande.

Article 10 – Responsabilité et indépendance

La participation au jeu implique l'acceptation entière du présent règlement. **Ce concours n'est en aucun cas affilié à Instagram ou Facebook**. Instagram et Facebook ne sont ni responsables ni associés à l'organisation ou au déroulement du concours.



Article 11 – Réclamations et loi applicable

Toute contestation ou réclamation relative au jeu devra être formulée par écrit à l'adresse contact@dacornlab.fr dans un délai de 15 jours après le tirage au sort. Le présent règlement est soumis à la loi française.